

Par Avignon

CHANSON PROVENCALE
DU PELERIN DE SAINT ROCH
Avignon, 1722

B₂. AVIGNON. Ph.

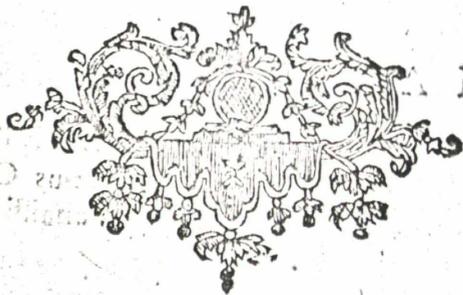
12

Par Avignon

CHANSON PROVENCALE
DU PELERIN^o
DE SAINT ROCH.

Dans le temps que la Ville d'Avignon s'est trouvée affligée de Peste en l'année 1721.

Sur l'Air, *Tout Pelerin qui fait voyage.*



A A V I G N O N ;

Chez CHARLES GIROUD, Imprimeur de Son Excellence
Monseigneur l'Archevêque & du Clergé.

M. D C C. X X I I.

CENTRE d'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPEENNE

CECILIAE FERDINANDAE

IMPERATRICE

AVUSTRIAE

et SARDINIAE

et C. C. C.

et C. C. C.



IM.P.R.I.M.A.T.U.R.

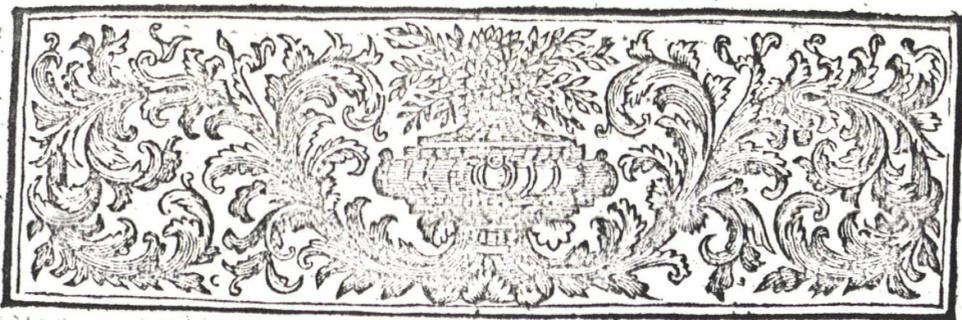
F. J. D'ALBERT, Inquisit.
Gener. totius Comitatus
Venaiss.

M. D. C. C. C.

et C. C. C.

et C. C. C.

et C. C. C.



A M O N S I E U R
LE MARQUIS DES ISSARDS
P R E M I E R C O N S U L
D'AVIGNON.

M O N S I E U R ,

L'approbation dont vous avez honoré
ma Chanson Provençale me fait prendre
la liberté de vous la présenter, la place
que vous occupez dans le tems que cette

Ville se trouve malheureusement affligée
de la Contagion demande de ma Muse cét
hommage, elle n'a pas assés de Commerce
sur le Parnasse pour entreprendre ici vôte
Eloge, elle le laisse à quelque autre Muse
plus accoutumée qu'elle à la loüange,
agréez cependant que je profite de cette
occasion, pour vous temoigner le profond
respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

MONSIEUR;

Vôte très-humble & très-
obéissant serviteur.

J. M. GREGOIRE
Directeur du petit Lazaret.



AVIS AU LECTEUR.

TOUT le monde sçait que c'est dans la Provence, que la Poësie est née en France, & que c'est à nos premiers Poëtes Provençaux qu'on appelloit Troubadours, ou Trouveres qu'est dû l'honneur de la Rime Françoisse, leurs ouvrages les plus ordinaires, étoient des Chansons, qui joignoient à un air de simplicité je ne sçai qu'elles graces qui les faisoient passer jusques dans la bouche des personnes les plus distinguées dans l'un, & dans l'autre Sexe, il semble que depuis ce temps-là, l'Art de faire des Chansons se soit principalement perpetué, & maintenu dans la Province, où il avoit pris naissance, & l'on a vu sortir de cette contrée, je ne sçai combien des petits ouvrages en ce genre qui ont esté reçus avec aplandissement non-seulement dans les Provinces voisines, mais à la Cour même, où nôtre langage Provençal quoique peu entendu en bien de ses expressions, & de ses termes n'a pas laissé de se faire goûter plusieurs fois par cet air naïf, & naturel qui en fait le Caractere, & par ce sel, souvent même un peu trop piquant, dont on sçait assés que les Provençaux sont abondamment pourvus. J'aurois une trop grande presumption de moy-même, si je croyois que la Chanson que je donne au Public dût être regardée comme un ouvrage de cette nature: Son sujet est trop triste de luy-même pour être manié d'une façon rejouissante, & quelque effort que je me sois fait pour l'égayer, je n'ai peut-être pas été assés heureux que d'y avoir réussi: D'ailleurs les divers Portraits ou Caractere des Personnes qui entrent nécessairement dans ma Chanson, ne sont pas assés interessants pour les Etrangers, & ne sauroient avoir à leurs yeux la même grace qu'ils ont aux yeux de ceux qui cognois-

sent de près le petit nombre de nos Citoyens qui ont servi generes-
sement leur Patrie dans ce temps malheureux, où Elle s'est trouvée
affligée de la Contagion, c'est pourquoy je me flatte que ces Portraits
seront icy mieux reçus, qu'en nulle autre part, & que les Critiques,
s'ils veulent me rendre un peu de Justice comprendront la difficulté
qu'il y a eu pour moy de diversifier tous ces differends Portraits,
& à les placer dans leur veritable jour: mais ce qui pourra faire
recevoir encore plus favorablement ce petit ouvrage, c'est qu'il est
Historique aussi-bien que Poëtique, & que j'ai taché d'y faire en-
trer tout ce qui est arrivé de plus particulier dans le temps de nôtre
malheur: Si cette Chanson est digne de passer les bornes de cet Etat,
& d'aller même à la Posterité, elle instruira nos Voisins, & nos
Neveux, de bien des petits faits qui ne sont pas des moins curieux pour
ce qui regarde cette triste Epoque de nôtre Histoire: mais afin que
rien n'y manquât, j'ai eu soin de mettre à la marge de la plupart des
Couplets des petites Notes qui serviront d'explication à plusieurs en-
droits, qui sans ce secours, seroient obscurs pour tout le monde, si
on excepte ceux de nos Cytoyens qui ont encore le bonheur de jouir
de la vie, & qui peuvent être Consultés là-dessus par des Personnes
qui seroient arrêtées par des pareilles obscurités, lesquelles sont capa-
bles de leur faire trouver insipides des endroits, qui étant éclaircis,
peuvent être les mieux goûtés, & renfermer souvent beaucoup dans
un seul mot.

A MONSIEUR GREGOIRE
Directeur du petit Lazaret
des Enfans.

P O U R ta chere Patrie ardent, infatigable ;
Aux Enfans que la Parque épargne en sa rigueur ,
Tu prestes sur le champ une main sécourable.
Ta Muse badine, agréable ,
GREGOIRE en même temps, ranimant sa vigueur ,
Sçait dans une Chançon aimable
Traiter un sujet plein d'horreur.
Tu trouves l'art heureux de te rendre louïable ,
Et par l'esprit, & par le cœur.

A U T R E .

Momus en lisant ta Chançon :
Cher GREGOIRE s'est mis à dire :
Un Poëte qui sur ce ton ,
Et sur un tel sujet sçait rire ,
Sur moy l'emporte avec raison.

Par Mr. L. H. C. Q.

AUTRE.

Les Ris, les tendres Jeux, d'humeur douce, & legere,

Furent par la frayeur de ces lieux exilés.

Ils s'envolerent à Cythere,

Jurant par le Stix, par leur Mere,

De ne quitter jamais ces climats reculés.

GREGOIRE toujous seur de plaire,

A rendu leur Troupe faussaire,

Et sa Chanfon les a tous rappelés.

Par Mr. L. P. le Cadet.

GREGOIRE sias inimitable,

Per ley Canfon,

Savés vous y rendre agreable

En cen façon,

S'es vray que per se conserva;

En ten de Pesto,

Fau estre en joyo, aves trouva;

Aqueou secret de resto.

Par Mr. * * * *

A U T R E.

Par Mr. l'Abbé de Serre, Chanoine de la Sainte Eglise d'Avignon.

Que GREGOIRE s'immortalise,
Avec son aimable Chançon,
Ce n'est pas elle quoi-qu'on dise,
Qui doit éterniser son nom:
Mais voici la plus grande gloire,
La Peste a moissonné, cent pauvres Innocents,
Et depuis tous les soins que s'en donne GREGOIRE
On craint moins pour les jours de ces petits enfans.

V E R S E N V O Y E Z A L'A U T E U R.

*Par Mr. l'Abbé Carret Aumônier de Son Excellence
Monseigneur l'Archevêque d'Avignon.*

Mets fin à ton Pelerinage,
GREGOIRE, c'est assez chanté:
Quoiqu'il arrive en ton Passage
Je me le tiens pour raconté.
Déjà par ses couplets ta Muse aimable & lesté
Nous divertit de nos propres revers:
Ne vas point jouer de ton reste;
Tu nous ferois aimer la Peste
Qui fournit matière à tes Vers.

NOUVEL AVIS AU LECTEUR

PAR M***

Jaçoit que Dieu de Peste nous afflige,
Son vouloir est que nous sentions nos maux;
Partant, Lecteur, la charité m'oblige
De t'adviser que ce livret collige
Couplets Gentils, plaisants, & Jouiaulx.
Or n'est plus temps de folatret ne rire;
Faut se douloir, pendant qu'avons du pire
D'ennuy, de Deuil, c'est ores la saison.
Point ne ly donc les carmes de GREGOIRE;
Ains, ly ceulx la d'ung rebut d'Apollon,
Qu'on nomme car c'est chose notoire,
Que tant chetif Rimailleur, & confus,
Quand le liras, t'ennuyra tant & plus.

* M. qui a fait une Chançon sur le même sujet que l'Auteur. Cet Avis lui impute une mauvaise Poësie, mais la Chançon est bonne, & je ne dois pas inferer ces Vers cy qu'on a fait pour me louer, sans moderer la Critique qu'ils renferment.



CHANSON PROVENCALE

DU PELERIN DE SAINT ROCH. *

Dans le temps que la Ville d'Avignon s'est trouvée affligée de
la Peste , en l'année 1721.

Sur l'Air, *Tout Pelerin qui fait voyage.*

A Y bournà mon Pèlerinage
dins Avignon,
Ren que me donne de courage,
que mon Bourdon
tou beou soulé fau mon camin,
bonno methodo ,
per évita tou lou venin ,
d'aqueou lay mau que rodo.
Rodou, cour, sauto, se fai cregne,
de tou cousta ,
voudricu trouva qu'auque en-
tresegne ,
per l'évita ,
fau may d'éta d'un Pastre vicou,
qué d'un Monarquo ,
qu'an la Parque à coupa son
ficou ,
& que Caron l'embarquo.

* Saint Roch est un enclos hors des murail-
les de la Ville, où se trouve bâti l'Hôpital des
Pestiferez , & où il y a une Chapelle sous le
Titre de Saint Roch,

2
Es fouu qui non se n'en mesfiso,
qui non cren ren ,
per yeou vinaigre ma camiso ,
fugge ley gen ,
de lieun, mouffu, parla me un pau,
vive en Hermito,
pardon n'intre dingis d'houstau,
res nintre din mon Gito-

Dou ten dey malheur de Prou-
venço ,

nous gardavian ,
beous soudar dou bor de Duréce,
vous pagavian:

mai non pas per estre endourmis,
la caulo es claro ,

la pesto pren parents amis ,
souven sen diro garo.

Quan franchiffen nostei Bar-
ricros ,

vengué lou mau ,

Manne à chivau per ley car-
ricros ,

cridé tout hau ,

paure pople te flattes pas ,

tu n'as la pesto

lou pople aveugle à chasque pas,
ly outié leou fa son resto.

Mr. Manne fils Maître Chirurgien d'Avignon très habile dans sa profession, fut le premier à déclarer que nous avions la peste, ce qui lui attira d'abord la haine du Peuple toujours si credule pour ce qui le flatte, & si incredule pour le mal qu'on voudroit luy faire éviter, lors que sa liberté s'en trouve par-là genée: il se sacrifia d'abord luy & toute sa famille.

Plusiurs fés n'en risqué sa vido
per trop parla ,
mai d'unbourgeois de la partido,
s'ero mela :

per mettre lei gen en reson ,
que l'insultavon ,
lei soudar de la garnison ,
en tou lio l'escourtavon .

Maugra l'envejo, & l'ignourenço
que tan bouffa ,
Manno l'y as impoussa silenço,
as triompha ,
tou lou premié as counegu ,
nosto magagno ,
si pu leou t'avian cresegu,
mens aro aurian de lagno .

L'ya pau de carriero de franquo,
se vei que tro ,
toujou qu'auquo famillo man-
quo ,
n'es a san Rho ,
lou paure n'es abandouna ;
souven peccaire :
lou riche , lou fan rançouna ;
sen lou tira d'affaire .

Lors qu'entende la campanetto
doou tombarcou ,

* Peintre qui réussit parfaitement bien à représenter toute sorte d'appareil lugubres.

Tout le monde sçait que quand une maison est atteinte de la Contagion, le Commissaire de Cartier a soin de faire peindre sur la Porte une Croix blanche; à laquelle on substitue une Croix rouge dès que cette même maison se trouve avoir été désinfectée par les Parfumeurs.

On appelle par manière de dérision les Tailleurs des croques prunes, à cause que c'est un fruit qui ne fait point les mains des gens de ce mestier, ce qui fait qu'ils en mangent volontiers dans le temps de leurs travail.

Mr. le Comte de Cicery, Seigneur de la Tour de Camp, Viguiet d'Avignon. Les Juifs ressortent de sa jurisdiction.

4
prene la poudro d'escampetto,
m'esbigne leou,
n'ai gis de curiosita,
de taley causo,
non veiren tout a quo pinta
un jour dey man de Lauzo.*

Qu'an rescontre quauquo croux
blanquo,
signau de mor,
lors qu'un sentinello m'attanquo
reste d'abor:
mai qu'an me dy de recula,
vitte recule,
avance qu'an fau avança,
véqui commo barrule.

La Jutarié se desengruno,
toujou n'en mor,
commo un Tailleur croquo lei
pruno,
anen taffor,
la pesto n'en fai son desser,
qu'accabe vitte,
qu'emporte aqueou ragour d'in-
fer,
& qu'emaquo nou quitte.

Pardouna me Moussu lou Comte
de Cycery,

si dey Jusioou tene pas conte,
& si n'ay ri,
de vostes ordres mau gardas,
son responsables,
& per a quo les ai mandas,
à tous lei millo diables.

Ay alluqua forço barraquo,
lon dey foussa,
de dire aquel ouvrage raquo,
me sicou lassa,
l'ingenieur es à chivau,
que lei regardo,
pren lei gaillar, & lei malau,
per d'anchoje ou de sardo.

Ben qu'aquo nou siége inutile,
tombe d'acor,
Teissié, que ren t'es difficile,
sies pres d'abord,
sens interest de nuech de jour,
a touto brido,
n'en voles per tout au secours,
ou ton ardur te guido.

En Villo comme à la campagno,
ren qu'à chivau,
beure lou souleu & l'eigagno,
sen prendre mau,

On a fait un certain nombre des petites Barraques, le long des grands fossés qui sont depuis la Porte de St. Michel jusques à la Porte Limbert: Ces Barraques sont faites seulement avec des Tables de vers à Soye l'on avoit d'abord pensé d'y placer les Suspects, elles sont devenues inutiles par leurs petitesse & par leur situation trop basse.

Mr. Teissier bourgeois d'Avignon, nommé Commissaire-General pour la Campagne, homme vif & fort bon Citoyen, avoit eu le soin de faire Construire ces barraques, il a temoigné en tant d'autres choses son zele pour la Patrie, qu'on a crû lui devoir rendre la justice qu'on luy rend dans ce Couplet.

Mr. Calvet Maitre Apoticaire, pareillement Commissaire-General pour la Campagne, grand Maitre de Police, & qui s'est donné beaucoup de soins & de mouvemens.

* Les Notaires ont été deputez aux Portes pour
y veiller sur les Etrangers, & les gens du Terroir
qui y abordoient dans ce temps de Contagion,
aussi bien que sur leurs denrées & marchandises
afin d'empêcher que le mal ne reçût par là un nou-
vel accroissement.

Mr. de Carmejeane, Lieutenant de Cavalerie,
du Regiment de Mr. de Cayeux, qui bien loin de
fuir la Peste est venu la chercher pour servir sa Pa-
trie où il est Commissaire de l'Isle ville franche
qui est une des moins maltraitées par les bons or-
dres qu'il y donne.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Noble Messire Charles Noël de Galeans Marquis
de Salernes, Seigneur Des-Islands, Neveu maternel
de feu Mr. le Marquis Des-Islands, si aimé & si
connu de tout ce qu'il y avoit de Grands Seigneurs
en France.

6
à quo n'aparten qu'à Calvé,
l'Apouticari,
que fai autan ben son deyé,
qu'à la porte un Noutari.*
Bon Commissari de mon Ilo,
sares canta,
per vous d'houstau ni a pron de
filo,
ben en fanta:
Carmejeane fasés tan ben,
vosto tournado,
que Dicou fara qu'en pau de ten,
poudrés joindre l'armado.
Lei Magistra d'aquesto villo,
s'ajudon pron;
per nourri lei paure a cha milo,
mangeon sei fon;
gran Dicou per trouva tan d'ar-
gen,
quinto resourço,
foudrié lou credy doou Regen,
ou pesqua dins sa bourço.
Noste Premié per sa prestanço,
nous charme eissi,
sçaven qu'escounegutenFranço,
à Roume aussi,
au

au soulé nom de Dés-Issar,
lou vesinage,
per Avignon a mille égar,
s'en dire d'avantage.

Noste segon ben lou segondo,
n'es jamai las,
vigilen, fai per tout sa rondo,
s'espargno pas,
Louvé sarés toujou loua,
de pron de causo.
Dieuu veille autant vou cōserva,
que * crouzé cacalauzo.

Imounié voste caractero,
me reven ben,
sage, discret, humble, sincero
sias dou vicy ten:
estre Conse senso brigua,
es causo raro:
n'anes pa tan vous fatigua,
vous vouten Conse encaro,
Fres, ben pouttan, plen de cou-
rage,
ami de cor, *
for ben, Maibusqua l'equipage,
n'es un pau for,
Foular, noste Illustre Assessor,
fés gau de veire:

Mr. Joseph Louvet Consul pour la seconde fois.

* Mr. Crozet Docteur en droit surnommé Caqueloz pour le distinguer des autres Mrs. du même Nom, homme d'un temperament vigoureux qui compte actuellement quatre-vingt treize ans sans être sujet à de grandes incommodités: Caqueloz est un sobriquet qui luy fut donné parce qu'il avoit francisé à sa maniere ce môt Provençal qui signifie Escargot.

Mr. Joseph Gaspard Imonier Notaire d'Avignon.

* On dit ordinairement d'une personne qui va au fu tête baissée celui-là brusque l'Equipage.

Mr. François Follard Docteur en droit agrégé, d'une Corpulence & d'une santé qui paroit à toute épreuve; & qui brusque les précautions ordinaires. On appelle Assesseur à Avignon celuy qui étoit autrefois appelé le juge des Mrs. les Consuls: & qui est le premier Acteur de la Ville: il est chargé

de faire toutes les Harangues qui se font au nom du Corps Consulaire ; & dans les Conseils & ttes Assemblées, il est le premier à porter la parole, & à faire les propositions des affaires publiques.

On appelle à Avignon Primicier ce qu'on appelle ailleurs en France Recteur de l'Université. Le Primicier est en coutume de donner un beau Déjeuné aux Mrs. qui composent le Corps des Docteurs le jour de la fête-Dieu; & auquel jour ces Mrs. assistent à la Procession en Robbe de Cérémonie.

Le Primicier entre dans toutes les Assemblées, & Conseils de Ville, en tout ce qui regarde l'intérêt des deniers publics, & il y avec luy 4. Deputez de son Corps.

Mr. Elzear Joseph de Guintrand fut élu Primicier en son absence, & dans le temps qu'il s'étoit éloigné de la Ville pour éviter de remplir une Charge d'ailleurs si glorieuse.

Mr. Elzear des Achars de la Baume Prevôt de l'Eglise Metropole, qui depuis le commencement de la Maladie à donné ses soins aux Infirmeries avec un zele infatigable, & qui s'est mis plusieurs fois à la tête de l'équipage.

mai tau parci d'acié lou jour ;
que lou soir es de veire.

Lou Primicié toujou per orto,
pren de gran soïn,
pas un Douctour per son escorto,
n'en sicou temoin :
mai qu'an donno de dejeuna,
bonney ventrado,
en proucession vesés ana,
ley perruquo carrado.

Dei Doctour la noble sequello,
n'a ben compres,
que voste esprit, & voste zelo,
demandon res.

Guintrandy qu'un bonhur per
nous,
qu'en ten de pesto,
lou corps vous ague maugra vous
vougu mettre à la testo.

Prevo choufy su mai de trento
digne Prevo,
Prevo que tan de gen contento,
dedin San Rho,
l'y a de Canonge retrancha,
din lou Chapitre,
n'aves pas lio de vou facha,
fan merveille au pupitre.

Bel ournamen d'aquesto villo ,
bon Sauvadou ,
per sauva un tout commo milo ,
dounarias tou :
que n'en pourtas ben vostre nom ,
chascun lou crido ,
aves beou nou dire de non ,
aves la desmentido .

Dey Confessour la longuo listo ,
n'en produiricou ;
mai n'an agu per touto vисто ,
d'agi per Dicou :
victimous de la carita ,
vostey louïanges ,
n'en sicou pas digne de canta ,
lei leisse dire es Anges .

Ai rescontra siey Persounage ,
qu'honore for ,
que dins aques ten n'en fan rage ,
morgon la mor :
vole que la pousterita ,
ben ley counegue ,
en attenden a sey fanta ,
souffrirés ben que begue .

Digne suje dei caroulisto ,
conserva vous ,
n'en fagues pas groussi la listo ,

Mr. l'Abbé de Salvador Supérieur d. la Communauté Ecclesiastique appelé de Nôtre-Dame de Sec. Garde. Il a exercé son pieux Ministère & dans la Ville , & aux Portes des Infirmeries , où il a été prêcher en raze Campagne aux Infirmeries , & aux Courbeaux aux fêtes de la Noël.

Les six Mrs. dont il est parlé cy après composent le Bureau de la Santé , où président Mrs. les Consuls Mr. le remicier , & Mr. le Prevôt.

Mr. l'Abbé de Guillen Docteur de Sorbonne , & Supérieur du Séminaire de St. Charles de la Croix. Ce pieux Abbé , outre qu'il étoit Commissaire d'un quartier de s plus infectés de la Contagion , sçavoir la Triperie , n'a presque laissé passer un seul jour sans

16
aller aux portes des Infirmeries pour les pourvoir des secours necessaires, & y remedier aux desordres qui y sont presque inévitables: il s'est mis plusieurs fois à la tête des Chars & des Tombeaux pour purger exactement la Ville des malades & des morts.

Mr. l'Abbé de Massillen Chanoine de l'Eglise Metropole l'un des Deputez du Clergé dans le corps de Ville, Commissaire-Général de la Paroisse St. Didier, à lui vi plusieurs fois l'exemple de Mr. de Guillea.

Mr. de la Royere respectable par sa Noblesse, par ses emplois, par son âge, & par sa pieté à voulu aussi quelque fois s'acquiter de la même fonction.

Mr. Jacques de Cambis Marquis d'Orsans & de Lagnes à qui on ne peut rien reprocher, si non de s'être assez souvent un peu trop exposé soit dans les fonctions de Commissaire-Général de la Paroisse de St. Genes, soit dans les Courses aux Infirmeries & dans les Marches à la tête de l'Equipage.

dei blanquei troux.
ravi de vostro pieta
per tout n'en parle,
& chascun di voou imita,
son bon patron San Charle.

Per conduire lou carriage,
cher Massillan,
vous n'en moustras ben de cou-
rage,
marchas d'avan;
pareillés Canonge, escondus,
troupo timido:
per un jouine Abbé confondus,
siegés de la partido.

N'endirai plus que la Noubless,
fu & s'escon,
mai qu'es remplido de tendress,
per Avignon:
de n'en repara son honnour,
l'ya la maniero,
dirai qu'a fa son Proucurour,
Moussu de la Rouyere.

Brave d'Orsan un pau tro brave
vohte es qu'anas,
es ver San Rho segur lou scave,
que caminas:
per dite vrai n'en fasés tro

prendres la peste,
tan souven vay a l'aigue un bro
que puis enfin ly resto.

Vous que sur tout ço que se
passo,

donnas liçon :

Gastaldi, venés prendre plaço,

dins ma cançon,

fias dou Bureau de la santa

un membre utile,

& vous y vesés consulta;

en Medecin habile.

Nourmandeou fias infatigable,

fias d'argen vicou;

mai non fias pas invulnerable

non plus que yeou,

Medecin hardi, generoux,

toujour alerte,

un pau mens d'honte cy pou-

vouroux

rien de voste pertø.

Secretari de nòsto villo,

brave Pinta,

vagués pas t'escoufa la bilo,

de tou cousta :

mai tacho de vieure conten,

din ton ouffice.

Mr. Gastaldi Docteur Aggréé en Medecine & Professeur en l'Univ ersité, qui se donne de grands soins, tant par ses bons Conseils pour la sureté publique que par ses salutaires avis en ce qui concerne son Art, il est du Bureau de la santé depuis la Création.

Mr. Normandeaupareillement Docteur Aggréé en Medecine, Commissaire-Général de la Paroisse de St. Agricole; Directeur-Général des Parfums, & qui a été plusieurs fois à la tête de l'Equipage pour purger la Ville des malades & morts. D'ailleurs Commissaire & Inspecteur-général des toutes les Troupes qui sont à la Solde de la Ville.

* Mr. Henticy predecesseur de Mr. Pintat dans l'Office de Secretaire de la Ville, à veau quatre-vingt & huit ans dont il en a passé cinquante huit dans l'exercice de sa Charge.

D

& de de l'exerça pu lon ten , *
que n'a fa moussu Henrice.

Monseigneur Reynier des Comtes d'Eley Vice-Legat d'Avignon. Prelat rempli de droiture & de probité, qui en qualité de Gouverneur, a animé par son exemple les Magistrats de cette Ville, & les Mrs. du Bureau des Infirmeries. Cet illustre Prelat a d'abord donné sa Vaisselle pour secourir cette Ville dans son malheur, & est allé luy même très souvent en personne à la Porte des Infirmeries, y donner ses ordres: il a paru aussi plusieurs fois à Cheval par la Ville pour encourager le pauvre Peuple & pourvoir à ses besoins.

Noste Prince ben que sié sage,
rilqu'un pau tro,
souven guida per son courage,
vai à San Rho:
per d'autrei qu'eu out donna ben
n'y ourié de resto;
may son gran cor n'es pas con-
ten,
que non brave la pesto.

Monseigneur François Maurice de Monteri des Marquis de Cavallac, Originair de Turin, Archeveque d'Avignon depuis l'an 1706. Ce digne Prelat qui n'a rien à luy pour le besoin de ses Outils, a marqué en toute occasion combien il étoit sensible aux Calamitez qui affligoient son Peuple, il joint à cette charité qui l'anime dans toutes les actions, un Esprit aisé & une Eloquence dont il a donné plusieurs fois des preuves dans les Discours publics qu'il a fait dans ce temps malheureux de la Contagion & dans divers autres temps.

N'en sçave plus ço que me pes-
que,
ren me fay gau,
de la pouu que noste Archevesc
que,
non prengue mau,
en vesen tan de paureta,
tan de souffranço,
dis, que fara ma carita,
qu'an manque de finanço.
Per les enfans à la mamello,
que son resta,
plen d'una bonta paternello,
m'a depura *
ay l'ounour d'estre son quistona
de porte en parto,

* Le Pelcrin de St. Roch, ayant eu l'honneur d'être chargé par cette Excellence de faire une quête pour les pauvres Innocens, que la Peste semble avoir respectés à été par conséquent témoin du bon Cœur des Habitans d'Avignon qui ne se lassent point de subvenir aux petits besoins de ces tendres Agneaux.

demande lange calouton ,
pedas de toute sorto.

Sarié ben faire un soulceisme ,
dey signala ,
ou per mieu dire un barbarisme ,
de non parla ,
de Missini Grand Auditour ,
que tan s'ajudo ,
que si n'ufavo de rigour ,
n'en farian qu'ou prelado.

Conte aussi bon que Conte y
ague
cher Commandan ,
disé de vous vonte que vague ,
es ben pourtan ,
meinagea don vosto fanta ,
n'anes pas faire
de cause qu'a la verita ,
me farien tro' mau traire,

L'y atro degen pet lei carrieros
gato d'avan :
qu'auqu'un aura les estrivieros,
fuggés enfan ,
veissi l'houro que tou * Fiscan ,
fay fa tournado ,
en pron n'en pourrié cousta cau,
vitte porto fermado.

Mr. l'Abbé Sevetero Missini Auditeur-General
de la Légation à parfaitement bien secondé en
tout les intentions & les demarches de Mgr. le
Vice-Légat.

Mr. le Comté de Vezelay Commandant d'Avi-
gnon pour Sa Sainteté, & Oncle de Messieurs les
Cardinaux Albany Commissaire général de la Pa-
roisse de St. Agricol s'est montré plusieurs fois à la
rête de ses Soldats, faisant une ronde exacte dans
notre Ville.

Mr. l'Abbé Ilary Advoctat général & Fiscal qui
fait voir son intelligencce & son zele pour le Service
du Prince & de la Ville.

* On auroit dû faire icy mention de quelques autres Officiers de la Sainteté ? mais il est difficile de ne rien oublier, à moins de faire un long Ouvrage.

* Mr. Soubes Docteur Agrégé en Medecine, à servi courageusement le public pendant près de trois mois après lesquels il a succombé à ses fatigues au grand regret de tout le monde.

Ce Couplet regarde les personnes aisées qui par la nécessité des temps sont forcées a garder une Quarantaine exacte, & qui non pas été d'un petit secours pour les Infirmeries par rapport à leurs abondante charité en Argent & en Linge.

Excusas * Oufficié dou Pape,
que sias presen,
es habile en cau ren n'escapo,
camin fassen,
chascun de vous meritarié,
per son gran zello,
un couplet, mai aco farié,
un amplo Kyriello.

Que vese yeou! Pauro, que vivo
* qu'au n'en sies tu:
sicou Soubes d'une voix plaintivo
m'a respondu:
en tens de pesto, ai exerça,
l'art d'Hypoucrato,
m'augra mon art sicou trepassa,
qui s'y fizo n'es mato.
Vesen clar que la Medecino,
ser plus de ren,
meriten la bonta divino,
en viven ben:
enfin son fleou faren cessa,
per la priero,
mai per estre vite exouça,
la fau courte & sincero.

Observatour de quaranteno,
qu'avés de tou,
dou pauro soulagea la peno

regarda lou ,
non mor que p r la cruauta
dou riche avare :
exerça vosto carita ,
sur un segon Lazare.

Paure Avignon, a questo pesto ,
vai t'esquina ,
n'en poudras plus leva la testo ,
tan sies fauna :
la caisso de ton Tresourié ,
a fon curado ,
si non fondiés l'argentarié ,
n'ourié que d'aragnado.

Digne Successeur de San Pierre,
l'imittas ben ,
qu'an nous mandas sens ana
quere ,
de bel argen :
Dicou vous rende la carita ,
& que Gregoire ,
deissi cinquante ans ben conta ,
vous suive dins sa gloire.

M. Gabriel Cucurme Thresorier de la Ville ,
qui s'est apliqué avec autant d'intelligence que
d'exactitude à remplir tous les devoirs de sa Char-
ge, & dont Madlle. de Cucurme sa Sœur avec Mlle.
de Manne femme de Mr. Manne Chirurgien, dont
il a été parlé cy-devant, ont été des premières
Victimes de la charité dans les penibles & hazar-
deux exercices à l'égard des malades de l'Infir-
merie de St. Roch.

INNOCENT XIII. qui fait le douzième Pape de
sa Famille, laquelle a d'ailleurs donné un si grand
nombre des Cardinaux & dont les liberalitez se
sont étenduës sur cette Ville affligée, par les Sommes
qu'il a eu soin d'y faire tenir, & par les prieres
publiques qu'il a ordonné dans tout l'Etat Eccle-
siastique & une Procession solemnell faite à Rome le
jour de l'Immaculée Conception de la Très Ste.
Vierge, où ce grand Pape assista luy même à pied
nonobstant la rigueur du froid qu'il fit ce jour là
dans cette Capitale du monde Chretien.

F I N.

IN LAUDEM AUTHORIS EPIGRAMMA.

*Quos Fœcunda sales fundit Provincia cornu ,
hoc uno clausit carmine , blanda Venus.*

D * D *

Comme il m'auroit été difficile de faire entrer dans une simple Chançon toutes les personnes qui se font distinguées dans cette Ville, pour y prêter leurs soins charitables, lorsqu'elle s'est trouvée malheureusement affligée du Fleau de la Contagion, comme par exemple Messieurs les Commissaires Generaux de chaque Paroisse, je me contenterai d'en mettre ici la liste en ajoutant que ces Messieurs n'ont rien oublié pour remplir tous les devoirs de leur Commission.

MONSIEUR LE COMTE DE VEZELAY, Commissaire General de la Paroisse Saint Agricol, ET MONSIEUR NORMANDEAU.

M. DE FABRI le Cadet, Commissaire General de la Paroisse Saint Pierre.

M. L'ABBE' DE MASSILLIEN, Commissaire - General de la Paroisse Saint Didier.

M. LE MARQUIS D'ORSAN, Commissaire General de la Paroisse Saint Genest.

M. ANSELME, Commissaire - General de la Paroisse Sainte Magdeleine.

M. DE LA ROYERE, Commissaire - General de la Paroisse Nôtre Dame la Principale.

M. DE FABRI l'aîné, & Docteur Aggréé en Droit Commissaire - General de la Paroisse Saint Symphonien.

Je ne dois pas non plus oublier Mr. Felon fils & Mr. Pagot, qui ont pris le soin de l'Hôpital des Suspects. Mr. Jos. Gabriel d'Augier Diacre qui s'est mis si genereusement à la tête des Parfumeurs pour la sûreté des maisons infectées. Mr. Meissonnier qui a été cy-devant Consul & qui ne s'est aucunement épargné pour temoigner son zele à sa Patrie. Mr. Bernard Notaire, qui a vaqué avec tant d'assiduité à la Police & a d'autres offices de charité pour les Pauvres.

Mr. Gaudibert l'aîné, Commissaire des Infirmeries, & qui a pris plusieurs fois la peine de monter à la tête de l'attelage pour faire purger la Ville des malades, & des morts, & dont le frere a si bien mérité de sa Patrie dans le même employ qu'il a occupé environ trois mois; mais au bout desquels, il a été, malheureusement pour nous, la victime de son courage & de son zele.